## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE



- 1. Nom et Adresse : Ville de Muret 27 rue Castelvielh 31605 Muret Cedex
- 2. Pouvoir Adjudicateur : Monsieur le Maire
- 3. Type de procédure : Procédure Adaptée, Art. 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016
- 4. Objet du marché : Remplacement du revêtement synthétique du terrain Colette Besson à Muret MP201913
- 5. Les variantes ne sont pas autorisées
- **6.** Le marché n'est pas divisé en lots, ni en tranches
- 7. Lieu d'exécution: 31600 MURET
- 8. Critères

Jugement des offres:

- 1. Prix des prestations 60 %
- 2. Valeur technique 40 %
- **9.** Retrait du Dossier de Consultation : sur le site dématérialisé de la collectivité : <a href="https://marches-publics-ville-muret.omnikles.com/">https://marches-publics-ville-muret.omnikles.com/</a>
- **10.** Service auprès duquel les Candidatures et les Offres doivent être envoyées : Envoi par voie électronique uniquement sur <a href="https://marches-publics-ville-muret.omnikles.com/">https://marches-publics-ville-muret.omnikles.com/</a>
- 11. Date prévisionnelle de notification : avril 2019
- 12. Conditions relatives au marché : les candidatures et offres seront entièrement rédigées en langue française.
- 13. Conditions relatives aux garanties et cautionnement : Une retenue de garantie de 5 % sera appliquée. Elle pourra être remplacée par une garantie à première demande
- **14.**Modalités essentielles de financement et de paiement : Financement sur les fonds propres de la Ville. Paiement dans le délai légal de 30 jours par mandats administratifs.
- 15. Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Toulouse – 68, rue Raymond IV – BP 7007 – 31068 Toulouse Cedex 07 – Tél 05.62.73.57.57 – Fax 05.62.73.57.40 – mail : greffe.ta-toulouse@juradm.fr – web : www.ta-toulouse.juradm.fr.

16. Renseignements administratifs et techniques: https://marches-publics-ville-muret.omnikles.com/

17. Date limite de réception des offres : **VENDREDI 29 MARS 2019 à 12 h 00** 

18. Délai de Validité des offres : 120 jours

19. Date d'envoi du présent Avis à la publication : 4 MARS 2019